

**Ordre du jour
Conseil d'administration
Exercice 2007**

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2007 ;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes afférents à la même gestion ;
- 3- Approbation des comptes et du Bilan relatifs à la même gestion ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats de l'exercice 2007 ;
- 6- Allocation de jetons de présence aux administrateurs ;

مشروع جدول أعمال
اجتماع الجلسة العامة العادية
لتصرف 2007

- 1- تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول تصرف سنة 2007 و المصادقة عليه.
- 2- تلاوة تقارير مراقب الحسابات لنفس السنة.
- 3- المصادقة على الموازنة والحسابات المالية لسنة 2007 .
- 4- تبرئة ذمة المتصرفين .
- 5- تخصيص النتائج.
- 6- إسناد منح الحضور لأعضاء مجلس الإدارة.

**RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DE LA SOCIETE DES INDUSTRIES
PHARMACEUTIQUES DE TUNISIE
Exercice 2007**

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2007, approuve le rapport du Conseil d'Administration, ainsi que le bilan et états annexes arrêtés au 31/12/2007.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice 2007 .

Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire décide la répartition du bénéfice comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2007	2.253.315
Report à nouveau 2006	3.501.721
Total	5.755.036
Réserves légales (5%)	287.751
Report	5.467.285
Fonds social 10%	225.331
Report	5.241.954
Dividendes légales	1.260.000
Report à nouveau 2007	3.981.954

L'assemblée générale décide la répartition de la somme de 1.260.000,000DT des bénéfices de l'année 2007 à titre de dividendes et ce à raison de 0,700DT par action.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer à titre de jetons de présence aux administrateurs, pour accomplissement de leur fonction durant l'année 2007, le montant Brut de 21.750,000DT.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs au Président Directeur Général ou à son mandataire à l'effet d'accomplir les formalités légales (dépôt, publication ,etc...)

Cette résolution est adoptée à

Le Président Directeur Général